

Liste des délibérations adoptées lors du conseil municipal du 18 novembre 2022



1. Décision modificative n°05 : augmentation de crédits
2. Harmonisation des tarifs de concessions pour les cimetières d'Aiguebelle et de Randens
3. Revalorisation du montant de provision pour charges des appartements communaux des communes d'Aiguebelle et de Randens
4. Montants des subventions accordées aux associations
5. Participation aux frais de scolarité des écoles de Val d'Arc pour les communes extérieures
6. Participation aux frais d'accueil périscolaire des enfants des communes extérieures bénéficiant de cette prestation proposée par la commune de Val d'Arc
7. Convention de la commune de Val d'Arc avec la Communauté de Communes Porte de Maurienne pour la participation aux frais de fonctionnement du gymnase d'Aiguebelle
8. Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Porte de Maurienne suite à l'intégration de la compétence « Action sociale »
9. Sollicitation d'un bureau d'études pour la réalisation de la mise aux normes de l'école de la commune déléguée d'Aiguebelle
10. Harmonisation des tarifs de location des salles communales pour les communes déléguées d'Aiguebelle et de Randens
11. Motion pour infléchir les décisions gouvernementales concernant l'indexation de la DGF sur l'inflation, maintien de la CVAE, révision des procédures d'attribution de la DETR, de la DSIL et la mise en place d'un bouclier énergétique
12. Acquisition de la lagune d'Air Products par la commune de Val d'Arc